

DISCIPLINES : MUSIQUE et/ou DANSE

EVEIL - INITIATION à la MUSIQUE (5 et 6 ans)

FM - CHANT CHORAL - INSTRUMENT (à partir de 7 ans)

Précisez l'instrument :

Une inscription en cours d'instrument nécessite le suivi d'un cours de Formation Musicale et d'une pratique collective.

JAZZ

MAA

ATELIERS - ORCHESTRE - ENSEMBLES

Précisez :

EVEIL - INITIATION à la DANSE (de 5 à 7 ans)

CLASSIQUE - CONTEMPORAINE (à partir de 8 ans) ATELIERS - HIP HOP

Précisez :

Un certificat médical est obligatoire pour les cours de danse.

MODALITES DE PAIEMENT :

Cette inscription sera considérée comme définitive le 15 octobre 2025.

L'intégralité des droits d'inscription sera due et aucun changement d'adresse ne sera pris en compte.

La facture et l'avis des sommes à payer seront envoyés au parent désigné responsable légal 1.

Tarifs 2025/2026 disponibles sur agen.fr, page conservatoire

PIECES A FOURNIR EN SEPTEMBRE POUR TOUS :

- une attestation d'assurance responsabilité civile

Et uniquement pour les habitants de la commune d'AGEN :

- la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (gaz – électricité – eau)

- la copie de l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023)

- la copie du relevé détaillé des droits CAF sur lequel apparait l'Allocation de Rentrée Scolaire (et non pas le montant du quotient familial)

En l'absence de pièces justificatives le tarif extérieur sera appliqué automatiquement (article 4 du Règlement Intérieur)

REGLEMENT INTERIEUR

En s'inscrivant les élèves et leur famille s'engagent à respecter le règlement intérieur. Le document est disponible en permanence à l'accueil, consultable sur agen.fr page conservatoire, et transmis par email sur simple demande.

DROIT A L'IMAGE

Alimentation du site web et des réseaux sociaux de la ville d'Agen et du conservatoire, affichage, supports d'informations, promotion du conservatoire, souvenirs des activités du conservatoire.

j'autorise je n'autorise pas le conservatoire à utiliser des images/photos/films de mon enfant

Fait à AGEN, le _____

Signature :

TOUT DOSSIER INCOMPLET EN SEPTEMBRE NE SERA PAS VALIDE

« Vos données personnelles et celles de vos enfants sont traitées à des fins de gestion du suivi des dossiers des élèves inscrits au Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Agen. Les destinataires des données sont les agents de la collectivité ayant un intérêt légitime à avoir communication de ces données dans le cadre de leurs missions. Elles sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à dpo@cdg47.fr. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes. Si toutefois, vous estimez avoir été lésé dans vos droits, il vous est possible de saisir la CNIL. »